

24 mars 2025 |

# Monitoring bili

## Rapport sur les résultats

**Traduit avec DeepLPro. La version allemande fait foi.**

Auteur : Katja Dannecker, CSFP

Expertise professionnelle :

Kathrin Jonas Lambert, responsable du GT Plurilinguisme CFPI, Haute école fédérale de formation professionnelle HEFP

Elias Birchmeier, membre du GT Plurilinguisme CFPI, chargé de l'enseignement bilingue dans le canton de Zurich

Katharina Fischer, membre du GT Plurilinguisme CFPI, responsable du département Mobilingua du canton de Lucerne

Jérôme Pittet, Directeur EPCN Nyon, membre du GT Plurilinguisme CFPI, canton de Vaud

261.28-12.5.5 daka

# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>1 Réalisation et structure de l'enquête</b>	<b>7</b>
1.1 Période, taux de réponse et versions du rapport	7
1.2 Structure de l'enquête	7
1.3 Valeur informative	8
<b>2 Le bili dans la formation professionnelle initiale</b>	<b>8</b>
<b>3 Résultats</b>	<b>8</b>
3.1 Modèles bili	8
3.2 Bili dans les écoles professionnelles	10
3.2.1 Nombre d'écoles professionnelles proposant un enseignement bilingue dans les cantons	10
3.2.2 Offres bili par domaine d'enseignement	10
3.2.3 Offres bili par canton selon le caractère obligatoire	12
3.2.4 Offres de mobilité dans les cantons	13
3.3 Cours de langues gratuits	14
3.3.1 Cours de langues gratuits par langue et niveau cible	14
3.3.2 Cours de langues par langue, niveau cible et diplôme de fin d'apprentissage	15
3.4 Enseignant-e-s bilis	17
3.4.1 Soutien aux enseignant-e-s bilis	17
3.4.2 Écoles avec coordinateurs/coordinatrices bilis	18
3.4.3 Soutien aux coordinateurs et coordinatrices bilis	18
3.4.4 Qualification des enseignant-e-s bili	19
3.5 Apprenti-e-s bili AFP, CFC et MP	20
3.6 Formations professionnelles initiales dans lesquelles le bili est proposé	22
3.7 Conditions préalables des apprenti-e-s pour suivre un enseignement bilingue	23
3.8 Directives cantonales relatives à l'enseignement bili	24
3.8.1 Directives et objectifs cantonaux pour la mise en œuvre de l'enseignement bili	24
3.8.2 Sensibilisation à l'enseignement bili	24

3.9 Structures cantonales	25
3.9.1 Budget pour l'introduction de bili	25
3.9.2 Directives cantonales relatives à la formation initiale et continue des enseignant-e-s bili	25
3.9.3 bili-services	26
3.9.4 Procédures de qualification bilingues	26
3.10 Défis et opportunités	26
3.10.1 Défis à relever	26
3.10.2 Avantages	26
3.10.3 Mesures pour la mise en œuvre de bili dans les écoles professionnelles	27
Annexe 28	

# Résumé

La réalisation de l'enquête "Monitoring bili" concrétise la décision de la CSFP de procéder à un monitoring de l'enseignement bilingue. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la CSFP de promouvoir activement l'enseignement bilingue dans les écoles professionnelles ([lien](#)). "Enseignement bilingue" signifie que la langue étrangère est utilisée comme langue de travail. Les contenus d'enseignement, par exemple dans l'enseignement des connaissances professionnelles ou de la culture générale, sont transmis dans une langue étrangère. Le bili n'a donc pas d'incidence sur l'emploi du temps, il n'est pas nécessaire de prévoir des leçons supplémentaires dans les horaires des écoles professionnelles.

L'enquête de monitoring a été complétée par des questions du Secrétariat d'Etat à la recherche, à la formation et à l'innovation (SEFRI), qui rédige à l'intention du Parlement un rapport sur l'encouragement des langues dans les écoles professionnelles (cf. postulat Munz sur l'enseignement obligatoire des langues dans les écoles professionnelles ([allemand](#) | [français](#) | [italien](#))).

Au total, 25 cantons ont participé à l'enquête. Étant donné que tous les cantons n'ont pas répondu à toutes les questions, la valeur informative au niveau national est limitée. Selon les experts et expertes du plurilinguisme des cantons, les résultats reflètent toutefois des tendances typiques pour l'enseignement bilingue.

- Les offres bili : Des cours bilis sont proposés dans vingt cantons. Près de 40% des écoles professionnelles proposent un enseignement bilingue. Environ 80% des offres bili sont facultatives, 20% sont obligatoires.
- Apprenti-e-s bilingues : Le taux d'apprenti-e-s bilingues au niveau national est de 3,9% pour les apprenti-e-s CFC, 0,28% pour les apprenti-e-s AFP et 5% pour les apprenti-e-s MP1+2. 81% de ces apprenti-e-s suivent des cours bili-anglais, 11% des cours bili-allemand, 7% des cours bili-français et moins de 1% des cours bili-italien. Aucun chiffre n'est disponible pour les cours de bili-roman.
- Accès à l'enseignement bilingue : dans environ la moitié des cantons bilingues, les apprenti-e-s doivent remplir des conditions pour suivre un enseignement bilingue (moyenne des notes, niveau de langue, recommandation des enseignant-e-s ou autres dans onze cantons).
- Promotion de la mobilité : vingt cantons proposent une ou plusieurs des offres suivantes aux apprenti-e-s des écoles professionnelles : stages professionnels internationaux (17 cantons), échanges scolaires (14 cantons), stages professionnels (13 cantons), échanges sur visio (8 cantons).
- Soutien aux enseignant-e-s bilingues : Dans la moitié des cantons bilis, les enseignant-e-s sont indemnisé-e-s (leçons de décharge, indemnisation monétaire, etc. dans dix cantons). Dans six cantons, il existe des personnes chargées de coordonner l'enseignement bilingue dans toutes les écoles professionnelles, dans huit autres cantons dans certaines écoles professionnelles.
- Qualification des enseignant-e-s bilis : Dans la moitié des cantons bilis, les écoles professionnelles règlent les directives correspondantes (10 cantons), dans les autres cantons, cela se fait par l'office (5 cantons) ou il n'y a pas de directives.
- Promotion du bili : deux tiers des cantons bili mènent activement des actions de sensibilisation auprès des entreprises formatrices, des OrTra et des parents afin de promouvoir le bili (mesures d'information, dépliants, etc. dans quatorze cantons).
- Directives concernant l'enseignement bilingue : deux tiers des cantons bilingues ont des directives cantonales concernant l'enseignement bilingue (mesures concrètes, objectifs, lignes directrices, etc. dans treize cantons).
- Pour les formations professionnelles initiales suivantes, le bili est proposé dans cinq cantons ou plus : Cuisinier/ère CFC (8 cantons) ; Employé/e de commerce CFC (7 cantons) ; Professions de l'informatique, champ professionnel Développement et analyse de logiciels et d'applications (Informaticien/ne CFC, professions TIC)

(7 cantons) ; Polymécanicien/ne CFC (6 cantons) ; Gestionnaire du commerce de détail CFC (5 cantons) ; Assistant/e en soins et santé communautaire CFC (5 cantons).

- Chances et défis : Les cantons voient les avantages de bili dans l'amélioration des chances professionnelles des apprenti-e-s, dans l'acquisition et la consolidation des compétences linguistiques et dans la préparation à l'avenir global. Des défis se posent notamment en ce qui concerne le recrutement et la qualification des enseignant-e-s ainsi que l'organisation des écoles et des classes.

# Introduction

La Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP est favorable à l'enseignement bilingue dans les écoles professionnelles et s'engage à le promouvoir activement dans le développement des écoles professionnelles (Recommandation de la CSFP : La deuxième langue dans la formation professionnelle. 18 novembre 2020 [allemand](#) | [français](#)). Le rapport Monitoring bili constitue le premier état des lieux intercantonal de la mise en œuvre de l'enseignement bilingue. Le questionnaire a été élaboré par le groupe de travail Plurilinguisme de la Commission Formation professionnelle initiale CFPI de la CSFP.

L'élaboration du questionnaire a croisé le postulat de la conseillère nationale Martina Munz (PS) sur l'enseignement obligatoire des langues dans les écoles professionnelles (CN 23.3694 [allemand](#) | [français](#) | [italien](#)). Pour donner suite à ce postulat, le Conseil fédéral va rédiger un rapport sur l'encouragement des langues dans les écoles professionnelles. A la demande du Secrétariat d'État à la recherche, à la formation et à l'innovation (SEFRI), quelques questions supplémentaires ont été intégrées au questionnaire (en particulier les chapitres 3.3 et 3.6). En outre, toutes les données ont été mises à la disposition du SEFRI.

Sur la base de ce rapport, le groupe de travail sur le plurilinguisme de la CFPI déterminera les mesures à prendre et développera des recommandations pour promouvoir le plurilinguisme.

# 1 Réalisation et structure de l'enquête

## 1.1 Période, taux de réponse et versions du rapport

### Moment

L'enquête a été menée du 23 mai au 27 septembre 2024 par le secrétariat de la CSFP.

### Taux de réponse

Vingt-cinq cantons ont participé à l'enquête. Sur ces 25 cantons, vingt proposent un enseignement bilingue. Les cinq cantons de Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Thurgovie et Uri ne proposent pas d'enseignement bilingue. Tous les cantons n'ont pas rempli toutes les questions. En partie parce qu'aucun enseignement bilingue n'est proposé ; en partie parce que les données demandées ne sont pas disponibles et en partie sans justification. Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures a fait savoir que les réponses d'Appenzell Rhodes-Extérieures s'appliquaient par analogie à son propre canton. C'est pourquoi le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures n'a pas répondu à l'enquête.

### Processus

Un premier projet de rapport du secrétariat de la CSFP (intitulé "Tableaux de données") a été reflété, complété et adapté par les membres du groupe de travail plurilinguisme de la CFPI de la HEFP, Lucerne, Vaud et Zurich. En outre, tous les cantons ont eu la possibilité de vérifier la compilation des données et de signaler des corrections. La présente version intègre les feedbacks des cantons et de la représentation du groupe de travail plurilinguisme de la CFPI.

## 1.2 Structure de l'enquête

Le questionnaire a été mis en ligne en allemand et en français. Il comprend les parties suivantes :

1. Modèles bili
2. Le bili dans les écoles professionnelles
3. Apprentis Bili AFP, CFC et MP
4. Cours de langues gratuits
5. Enseignant-e-s bili
6. Formations professionnelles initiales dans lesquelles le bili est proposé
7. Conditions préalables des apprenti-e-s pour suivre un enseignement bilingue
8. Directives cantonales sur l'enseignement bilingue
9. Structures cantonales
10. Défis et opportunités

## 1.3 Valeur informative

Bien que tous les cantons aient participé à l'enquête, tous n'ont pas répondu à toutes les questions. Il ne s'agit donc pas d'une enquête exhaustive. La valeur informative au niveau national est donc limitée. Selon les expert-e-s du plurilinguisme, les résultats reflètent toutefois des tendances typiques.

# 2 Le bili dans la formation professionnelle initiale

Les langues étrangères n'ont pas de place obligatoire dans l'horaire de la plupart des formations professionnelles initiales. Dans seulement un cinquième des ordonnances sur la formation, une langue étrangère est obligatoire. La conseillère nationale Munz, auteur du postulat "Enseignement obligatoire des langues dans les écoles professionnelles" (CN 23.3694 [allemand](#) | [français](#) | [italien](#)), revient sur cet état de fait. La CN Munz argumente que les jeunes perdent pendant l'apprentissage des compétences linguistiques qu'ils ont acquises pendant la scolarité obligatoire. Pour de nombreux jeunes titulaires d'un diplôme professionnel, l'accès à la MP2 ou à d'autres formations ultérieures est donc plus difficile. De plus, ils sont désavantagés par rapport aux autres apprenti-e-s qui ont suivi des cours de langue obligatoires pendant leur apprentissage.

L'enseignement Bili offre ici une solution efficace. Le bili n'a pas d'incidence sur l'emploi du temps et favorise les connaissances en langues étrangères sans évincer les autres contenus de formation. La langue étrangère est utilisée comme langue de travail dans la mesure où les contenus de formation, par exemple dans l'enseignement professionnel ou général, sont enseignés dans une deuxième langue nationale ou étrangère. Les apprenti-e-s peuvent améliorer leurs compétences linguistiques proche de la pratique professionnelle.

Du point de vue des cantons, les avantages de l'enseignement bilingue résident notamment dans l'amélioration des perspectives professionnelles des apprenti-e-s, dans l'acquisition et la consolidation des compétences linguistiques et dans la préparation à un avenir global. Des défis se posent en ce qui concerne le recrutement et la qualification des enseignant-e-s ainsi que l'organisation des écoles et des classes (cf. chapitre 3.10).

## 3 Résultats

### 3.1 Modèles bili

L'enseignement bilingue est proposé de manière standard selon trois modèles. Ceux-ci se distinguent par le nombre de leçons bilingues enseignées et par la durée (nombre de semestres) pendant laquelle ils sont proposés:

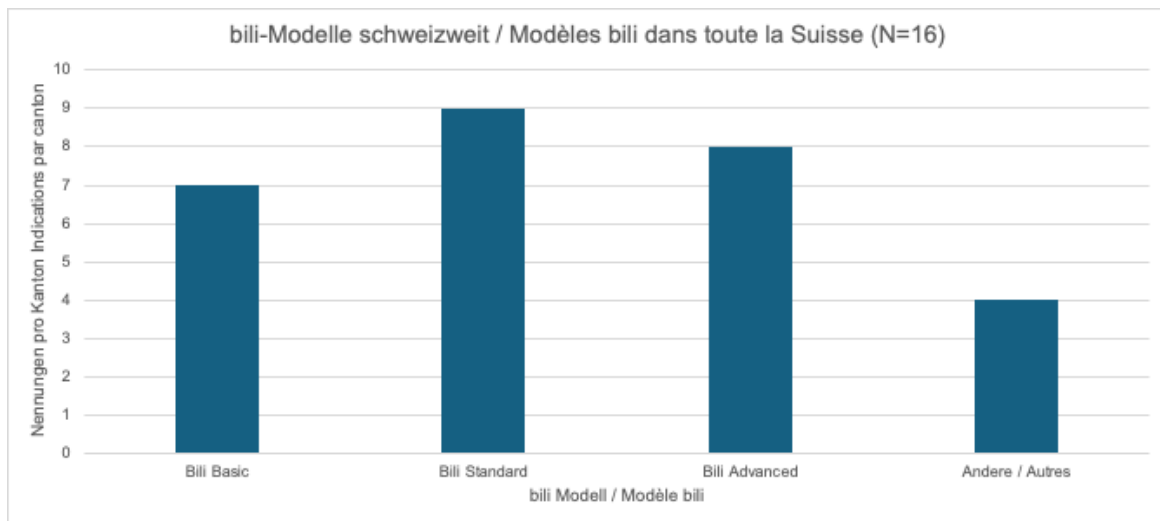
- Bili-Basic : au moins 80 leçons sont enseignées de manière bilingue pendant au moins deux semestres.
- Bili-Standard : au moins 120 leçons sont enseignées de manière bilingue pendant au moins trois semestres dans la formation professionnelle initiale de trois ans. Un certain nombre de leçons doivent être enseignées dans un domaine de qualification PQual (p. ex. culture générale, connaissances professionnelles). Pour les apprentissages de quatre ans, au moins 160 leçons sont dispensées pendant au moins quatre semestres. Un certain nombre de leçons doivent être enseignées dans un domaine de qualification PQual.

- Bili-Advanced : au moins 200 leçons sont enseignées de manière bilingue pendant au moins cinq semestres dans la formation professionnelle initiale de trois ans. Un certain nombre de leçons doivent être enseignées dans un domaine de qualification PQual (p. ex. culture générale, connaissances professionnelles). Pour les formations professionnelles initiales de quatre ans, il s'agit d'au moins 240 leçons pendant au moins six semestres. Un certain nombre de leçons doivent être enseignées dans un domaine de qualification PQual.

Dans la pratique, des divergences cantonales par rapport à ces trois modèles sont possibles. Les détails concernant les interprétations cantonales des trois modèles sont disponibles sur les sites web cantonaux.

Les cantons ont été invités à indiquer lequel de ces trois modèles bili était utilisé dans leurs écoles professionnelles. Ils avaient le choix entre les modèles bili-Basic, bili-Standard et bili-Advanced ; ainsi que l'option "Autres". Sur vingt cantons bili, seize ont répondu à cette question. Le tableau ci-dessous résume les résultats suivants :

- 12 cantons indiquent qu'ils utilisent soit un ou plusieurs des modèles standard et/ou un modèle "autre".
- Sept cantons travaillent avec bili-Basic (BE, FR, LU, NE, SG, TI, ZH), neuf cantons travaillent avec bili-Standard (BL, BE, LU, FR, NE, SG, TI, VS, ZH) ;
- huit cantons avec bili-Advanced (GL, GE, SG, FR, NE, LU, TI, ZH) ;
- quatre cantons avec d'autres modèles (BE, NE, SO, TI).



**Figure 1 : Modèles Bili dans toute la Suisse en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)**

En annexe du rapport, le choix des modèles par canton est en outre répertorié sous forme de tableau (tableau complémentaire 1).

## 3.2 Bili dans les écoles professionnelles

### 3.2.1 Nombre d'écoles professionnelles proposant un enseignement bilingue dans les cantons

Il a été demandé aux cantons combien de leurs écoles professionnelles proposaient un enseignement bilingue. Les 25 cantons ont répondu à cette question. Comme le montre le tableau ci-dessous, environ 40% des écoles professionnelles en Suisse proposent un enseignement bilingue.

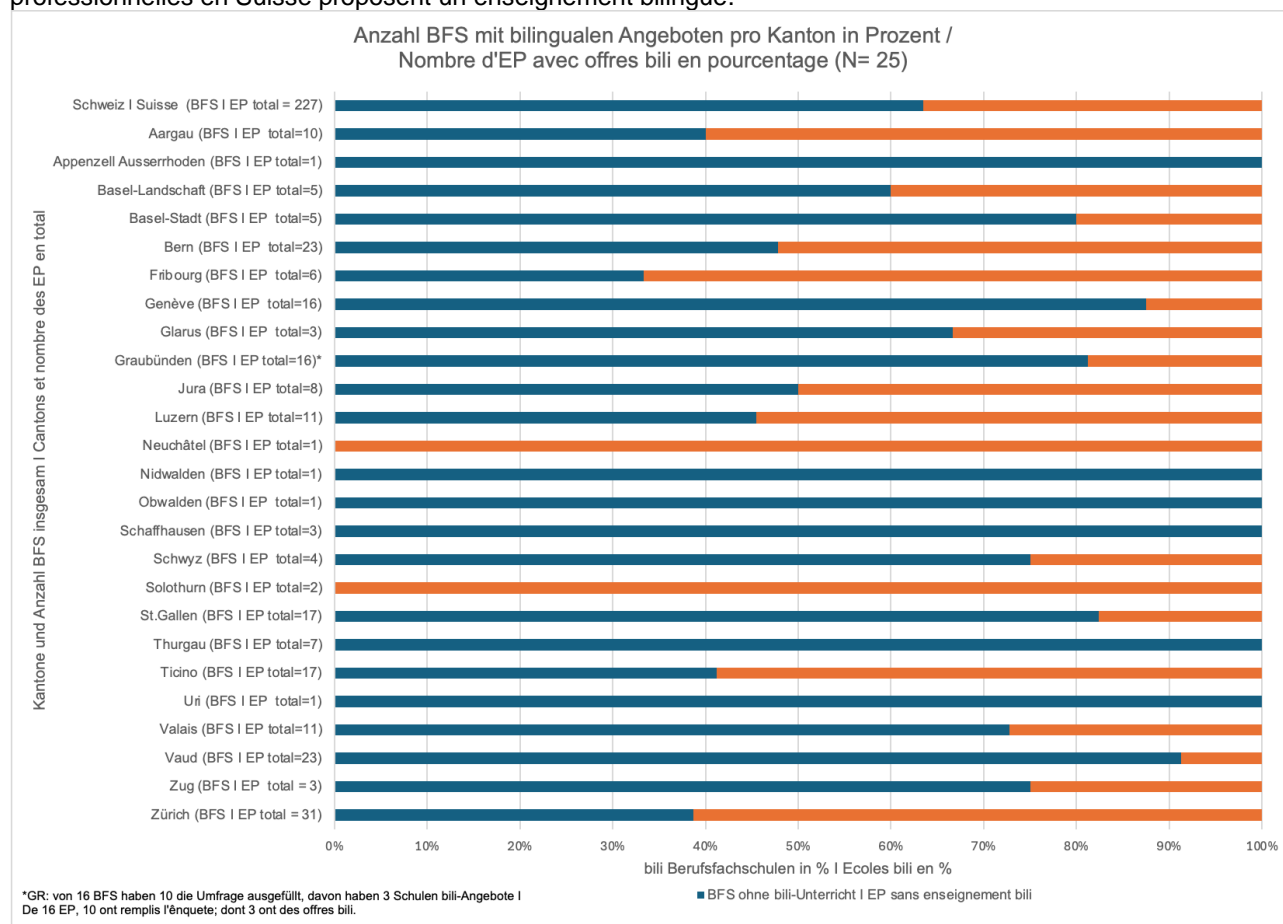
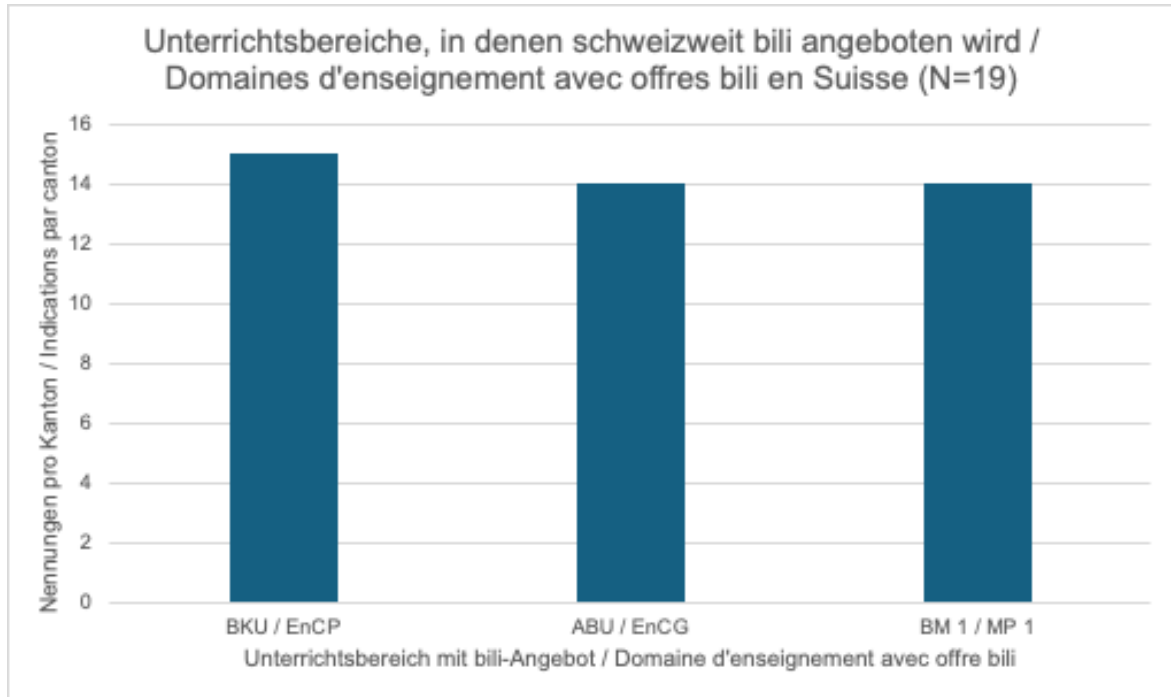


Figure 2 : Nombre d'écoles professionnelles proposant des offres bili par canton, en %

### 3.2.2 Offres bili par domaine d'enseignement

Les cantons ont été priés d'indiquer la répartition en pourcentage des offres bili entre les domaines d'enseignement suivants : enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et enseignement MP1 (maturité professionnelle en cours d'apprentissage). Les réponses ont montré qu'une répartition précise des parts par domaine d'enseignement n'était pas possible. C'est pourquoi nous avons renoncé à indiquer les pourcentages par domaine. Nous montrons, de manière plus abstraite, quels cantons proposent des cours bilingues dans les trois domaines proposés. Il convient d'ajouter que l'enseignement bilingue est également proposé dans les domaines du sport et, en partie, dans la MP2.

19 cantons bili sur 20 ont répondu à cette question. Dans 15 cantons, il existe des offres bili dans l'enseignement des connaissances professionnelles et dans 14 cantons, il existe des offres bili dans l'enseignement de la culture générale et / ou dans l'enseignement MP1.



**Figure 3 : Domaines d'enseignement dans lesquels le bili est proposé, dans toute la Suisse, en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)**

En annexe du rapport, il est indiqué quels cantons proposent le bili dans quels domaines d'enseignement (tableau complémentaire 2).

12 cantons ont en outre indiqué quel était le pourcentage de répartition entre les trois offres. En moyenne, ces 12 cantons répartissent les offres entre les trois domaines d'enseignement que sont les connaissances professionnelles, la culture générale et la MP1 de la manière suivante : 22% des leçons bili sont dispensées dans l'enseignement de la culture générale, 36% dans l'enseignement des connaissances professionnelles et 42% dans l'enseignement de la MP1.

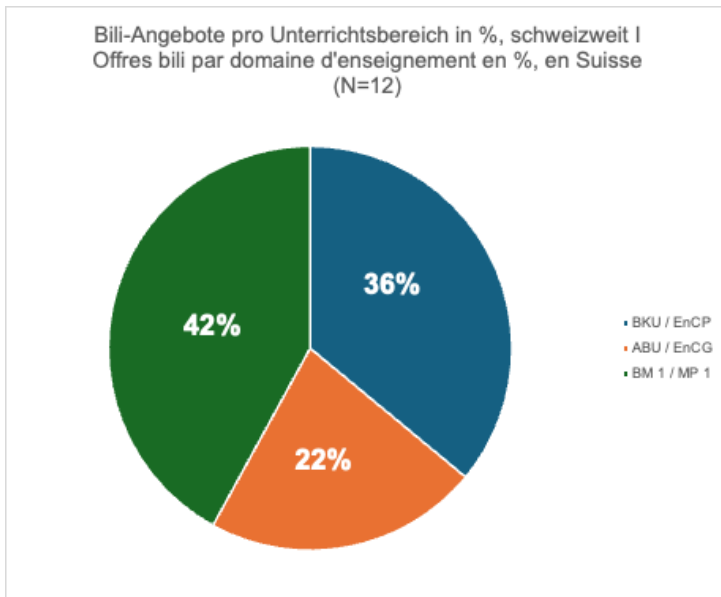


Figure 4 : Offres bili par domaine d'enseignement dans toute la Suisse, en % (plusieurs réponses possibles)

### 3.2.3 Offres bili par canton selon le caractère obligatoire

La plupart des offres bili sont facultatives. Elles constituent une offre scolaire supplémentaire et ne font pas partie de l'enseignement formel, comme l'anglais technique par exemple. Il existe toutefois des cantons qui ne proposent pas d'enseignement bili en option. La participation est obligatoire.

Sur vingt cantons bilingues, dix-huit ont répondu à la question de savoir si la fréquentation des cours bilingues dans leurs écoles professionnelles est facultative ou obligatoire pour les apprentis.

Le tableau ci-dessous montre quelles sont les directives dans les dix-huit cantons qui ont répondu à cette question. Dans onze cantons, l'enseignement bilingue est entièrement facultatif. Dans six cantons, il y a des offres facultatives et obligatoires et dans le canton de Bâle-Ville, les offres sont obligatoires.

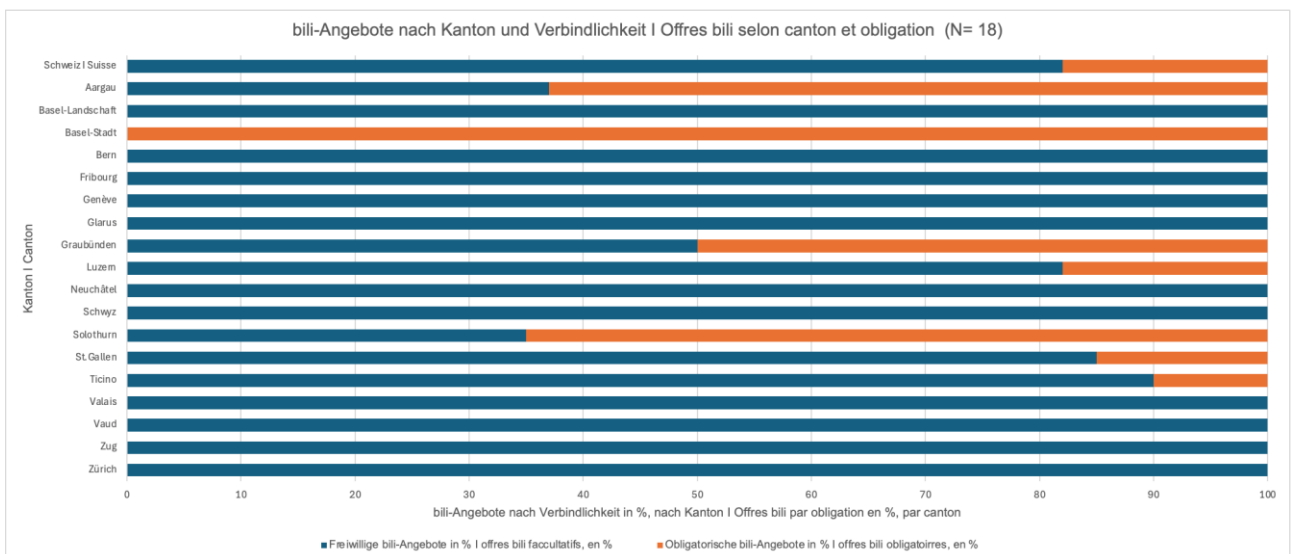
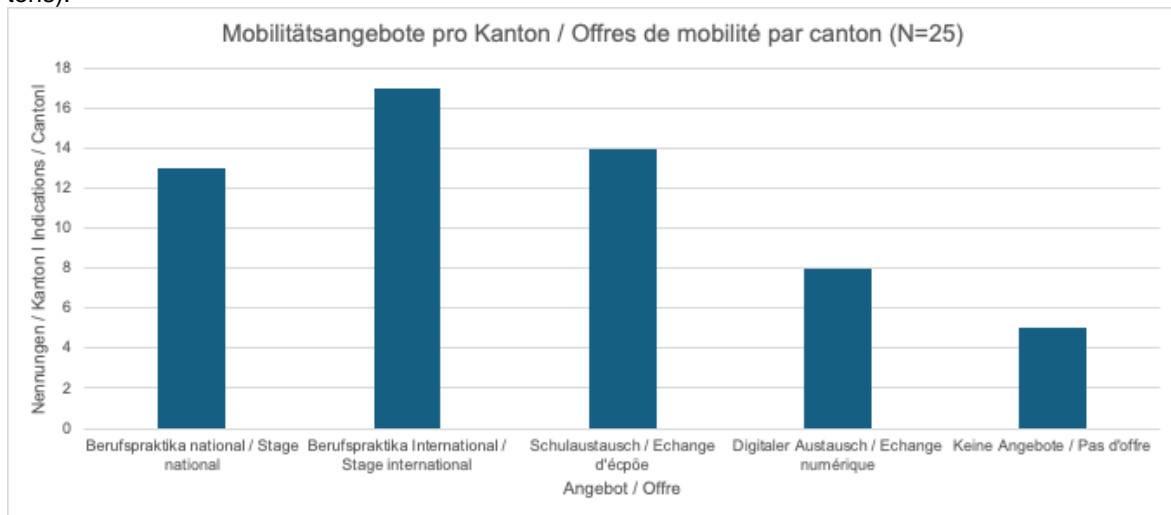


Figure 5 : Offres bili selon le caractère obligatoire par canton, en %

### 3.2.4 Offres de mobilité dans les cantons

Les 25 cantons ont indiqué s'ils mettaient en œuvre certaines offres de mobilité. Dans vingt de ces 25 cantons, il existe des offres de mobilité dans les catégories mentionnées. Dans cinq cantons, il n'existe aucune des offres de mobilité mentionnées. Les stages professionnels internationaux sont les plus fréquents (17 cantons), suivis des échanges scolaires (14 cantons), des stages professionnels (13 cantons) et des échanges numériques (8 cantons).



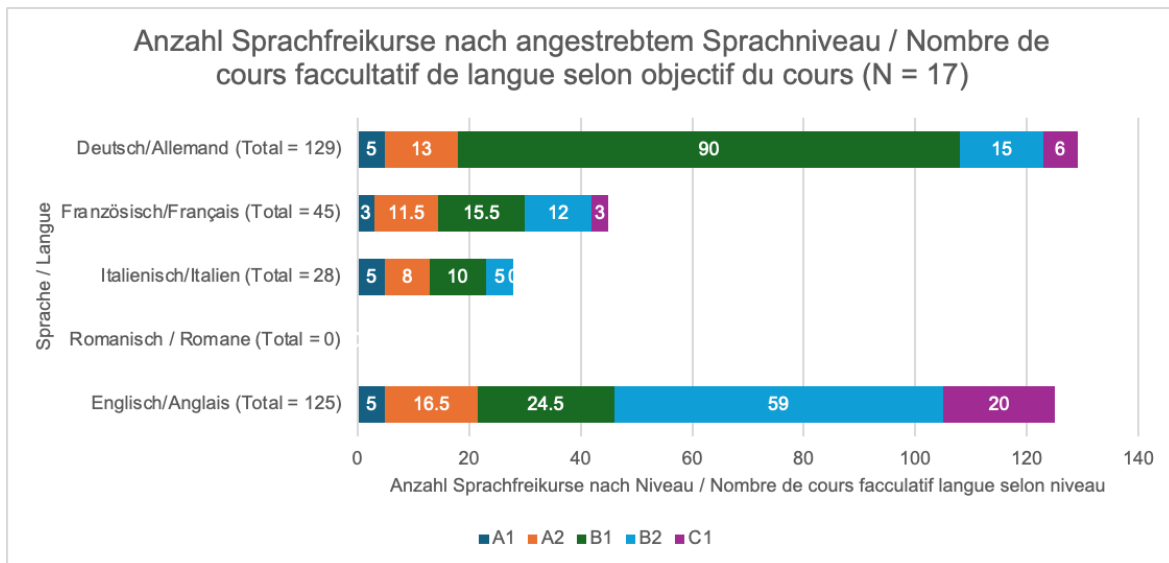
**Figure 6 : Offres de mobilité par canton, en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)**

En annexe du rapport, il est indiqué quel canton gère quelles offres de mobilité (tableau complémentaire 3).

### 3.3 Cours de langues gratuits

#### 3.3.1 Cours de langues gratuits par langue et niveau cible

Les questions relatives aux cours de langue gratuits ont été intégrées au questionnaire à la demande du SEFRI. Il ne s'agit donc pas d'une « mesure bili ». 17 cantons sur 25 ont mis à disposition des données sur les cours de langue gratuits. Sur un total de 327 cours de langue gratuits, 129 sont proposés en allemand, 125 en anglais, 45 en français et 28 en italien.



**Figure 7 : Nombre de cours de langues par niveau cible et par langue dans toute la Suisse, en chiffres absolus**

Informations complémentaires sur les réponses reçues : les cantons suivants ont transmis des données sur les cours de langue facultatifs : AG, AR, BE, BL, BS, FR, GL, GR (10 écoles professionnelles du canton GR), JU, LU, NE, SO, SG, TG, VD, VS, ZG (1 école professionnelle du canton ZG). Obwald n'a pas de cours de langues pour le niveau de la formation professionnelle initiale (cependant, il en a pour la formation continue). Zurich a indiqué que le canton ne disposait pas des données correspondantes. Thurgovie a informé que des cours de langue facultatifs en italien et en espagnol ont été proposés, mais qu'ils n'ont pas été organisés faute de demande. En outre, ce canton précise que seuls les cours facultatifs ont été indiqués dans l'enquête (contrairement à d'autres cantons qui auraient également mentionné des cours d'appui). Selon le canton des Grisons, le romanche est proposé comme cours facultatif de langue dans deux écoles professionnelles, soit ces deux écoles n'ont pas participé à l'enquête, soit elles n'ont pas rempli l'enquête dans son intégralité.

### 3.3.2 Cours de langues par langue, niveau cible et diplôme de fin d'apprentissage

L'aperçu ci-dessous montre le nombre de cours de langue gratuits selon la filière visée par les apprenti-e-s :

<b>Allemand</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>Total</b>
Nombre de cours	5	13	90	15	6	<b>129</b>
Apprenti-e-s AFP	40	40	45	10	12	<b>147</b>
Apprenti-es CFC	0	80	132	40	3	<b>255</b>
Apprenti-es MP	0	0	7	37	10	<b>54</b>

**Figure 8a : Cours d'allemand selon le diplôme d'apprentissage visé et le niveau visé, dans toute la Suisse**

<b>Français</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>Total</b>
Cours / Nombre de cours	3	11.5	15.5	12	3	<b>45</b>
Apprenti-e-s AFP	0	55	0	0	0	<b>55</b>
Apprenti-es CFC	13	42	162	59	0	<b>276</b>
Apprenti-es MP	0	30	14	39	10	<b>93</b>

**Figure 8b : Cours de français selon le diplôme d'apprentissage visé et le niveau visé, au niveau national**

<b>Roman</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>Total</b>
Nombre de cours	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Apprenti-e-s AFP	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Apprenti-es CFC	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Apprenti-es MP	0	0	0	0	0	<b>0</b>

Remarque : selon les informations fournies par le canton des Grisons, le romanche est proposé comme cours de langue facultatif dans deux écoles professionnelles ; soit ces deux écoles n'ont pas participé à l'enquête, soit elles n'ont pas rempli l'enquête dans son intégralité.

**Figure 8c : Cours de romanche selon le diplôme d'apprentissage visé et le niveau visé, pour toute la Suisse**

<b>Italien</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>Total</b>
Nombre de cours	5	8	10	5	0	<b>28</b>
Apprenti-e-s AFP	0	1	0	0	0	<b>1</b>
Apprenti-es CFC	0	9	95	0	0	<b>104</b>
Apprenti-es MP	0	31	0	5	0	<b>36</b>

**Figure 8d : Cours d'italien selon le diplôme de fin d'apprentissage visé et le niveau visé, pour toute la Suisse**

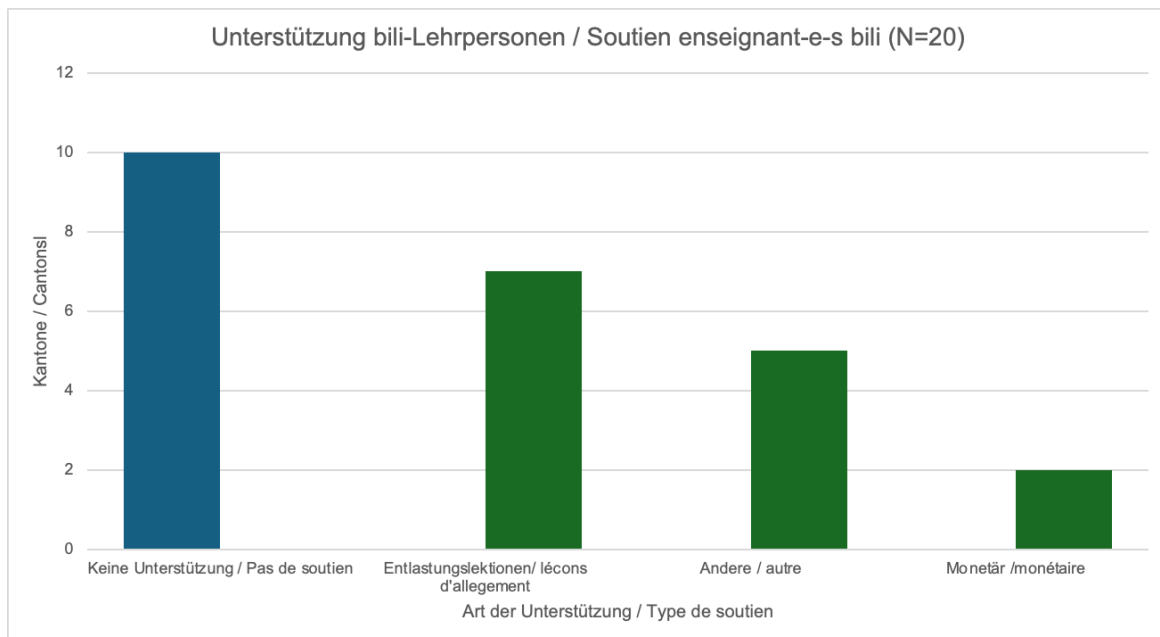
<b>Anglais</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>Total</b>
Nombre de cours	5	16.5	24.5	59	20	<b>125</b>
Apprenti-e-s AFP	6	47	12	26	0	<b>91</b>
Apprenti-es CFC	10	105	300	502	141	<b>1058</b>
Apprenti-es MP	0	0	44	334	232	<b>610</b>

**Figure 8e : Cours d'anglais selon le diplôme de fin d'apprentissage visé et le niveau cible, au niveau national**

## 3.4 Enseignant-e-s bilis

### 3.4.1 Soutien aux enseignant-e-s bilis

Les vingt cantons bilis ont indiqué comment ils soutiennent les enseignant-es bilis. La moitié des cantons bilis offre un soutien aux enseignant-e-s bilis (BL, BE, GE, GL, JU, LU, SO, SG, TI, ZH). Sept cantons proposent des leçons de décharge, deux cantons des indemnités monétaires.



**Figure 9 : Soutien aux enseignant-e-s bili dans toute la Suisse, en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)**

### 3.4.2 Écoles avec coordinateurs/coordinatrices bilis

Les vingt cantons bilis ont tous répondu à la question de savoir s'il existe des coordinateurs ou coordinatrices bilis dans leurs écoles professionnelles. Les six cantons BE, GE, JU, LU, SO et ZH indiquent qu'il existe des coordinateurs ou coordinatrices bilis dans toutes les écoles professionnelles ; dans les huit cantons AG, BL, BS, GR, FR, TI, VD et Zoug, il existe des coordinateurs ou coordinatrices bilis dans certaines écoles professionnelles.

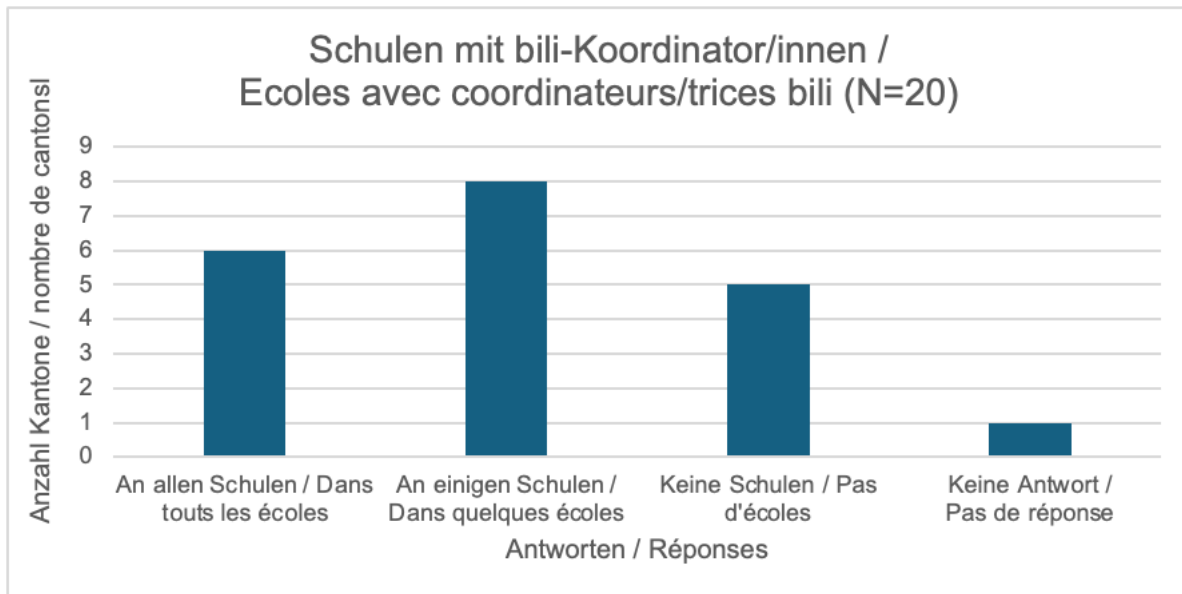


Figure 10 : Écoles professionnelles avec coordinateurs/coordinatrices bilis dans toute la Suisse, en chiffres absolus

### 3.4.3 Soutien aux coordinateurs et coordinatrices bilis

Selon la réponse à la question précédente, il existe des coordinateurs/coordinatrices bilis dans 14 cantons, que ce soit dans toutes les écoles professionnelles ou dans certaines d'entre elles. 13 cantons ont répondu à la question de savoir si ces personnes étaient rémunérées pour leur tâche de coordination. Dans ce contexte, il convient de rappeler que 20 cantons au total proposent un enseignement bilingue.

Les neuf cantons suivants mentionnent des mesures spéciales de soutien aux coordinateurs et coordinatrices bilis: BL, BE, FR, GE, LU, SO, TI, VD, ZH. Dans tous ces cantons, il existe des coordinateurs/trices bilis qui sont soutenus par des leçons de décharge. Un canton indemnise financièrement les coordinateurs/trices bilis, trois cantons proposent d'autres mesures de soutien.

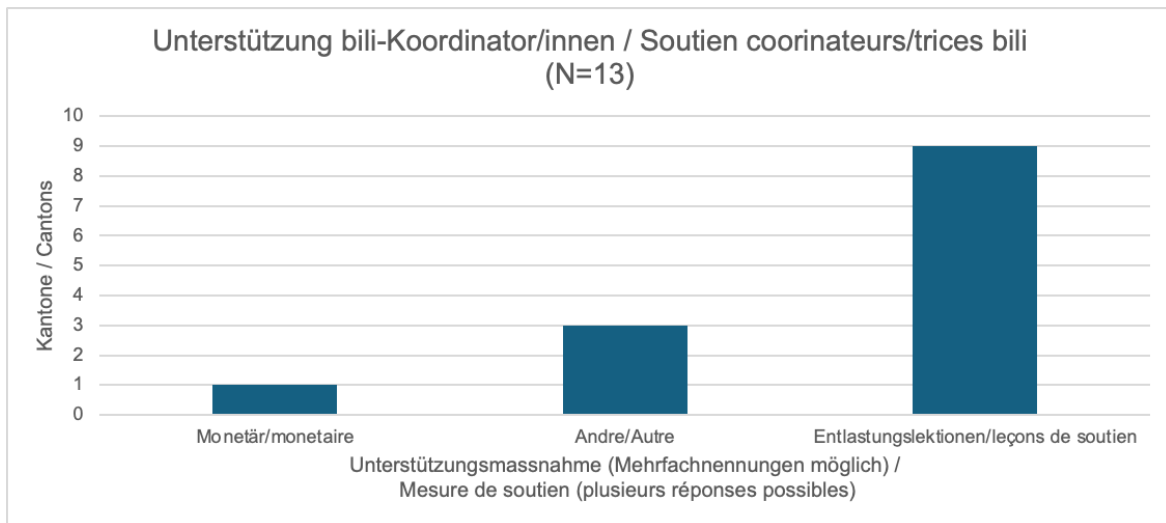


Figure 11 : Soutien des coordinateurs/coordinatrices bilis dans toute la Suisse, en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)

### 3.4.4 Qualification des enseignant-e-s bili

17 des vingt cantons bilis ont répondu à la question de savoir si les enseignant-e-s bilis doivent posséder des qualifications spéciales (AG, BL, BS, BE, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, SO, SG, TI, VS, VD, ZH). Tous ces cantons exigent un certain niveau de langue de la part des enseignant-e-s du bili. Dans la majorité de ces cantons, les enseignant-e-s bilis doivent en outre justifier d'un CAS bili (13 cantons), d'un diplôme international de langue (11 cantons), d'un séjour linguistique et/ou d'un cours bili (9 cantons).

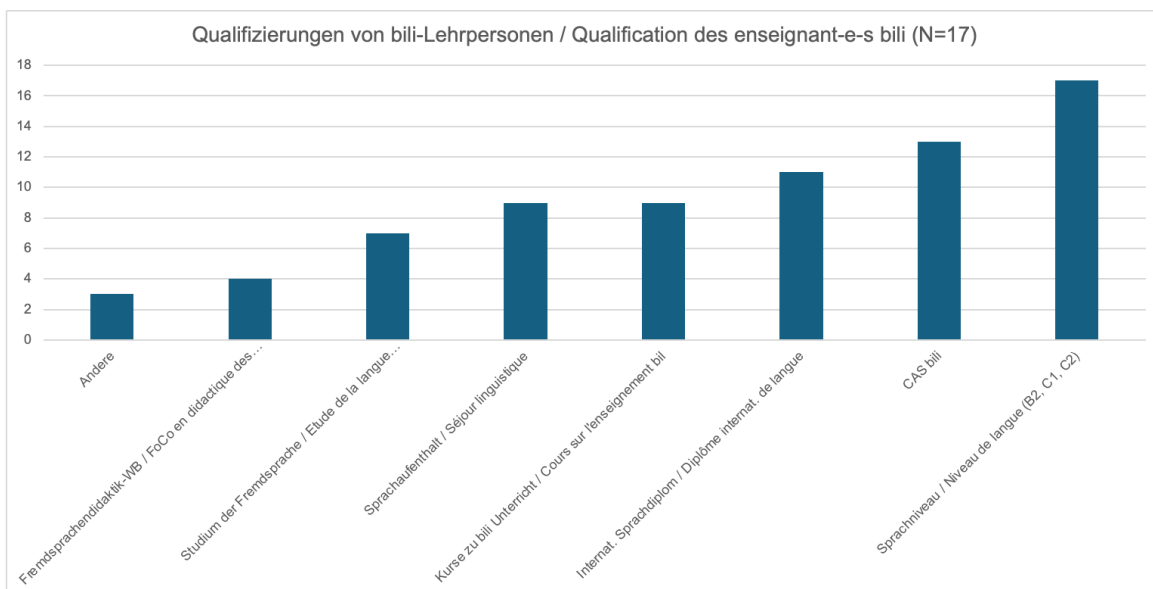


Figure 12 : Qualification des enseignants bilingues, en chiffres absolus pour toute la Suisse (plusieurs réponses possibles)

### 3.5 Apprenti-e-s bili AFP, CFC et MP

Sur 20 cantons bilingues, 17 ont répondu à la question du nombre d'apprenti-e-s bili en fonction de la fin d'apprentissage prévue et de la langue du cours bilingue. Au niveau suisse, il apparaît que

- 3.93% des apprenti-e-s CFC suivent des cours bili ;
- 0,28 des apprenti-e-s AFP suivent des cours bili ;
- 5% des apprenti-e-s de la MP (MP1+MP2) suivent des cours bili ;
- l'anglais est la langue la plus fréquemment utilisée dans les offres bili.

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'apprenti-e-s et de MP dans toute la Suisse. 80,7% des apprenti-e-s suivent des offres bili en anglais ; 11,7% en allemand ; 7,5% en français et 0,1% en italien.

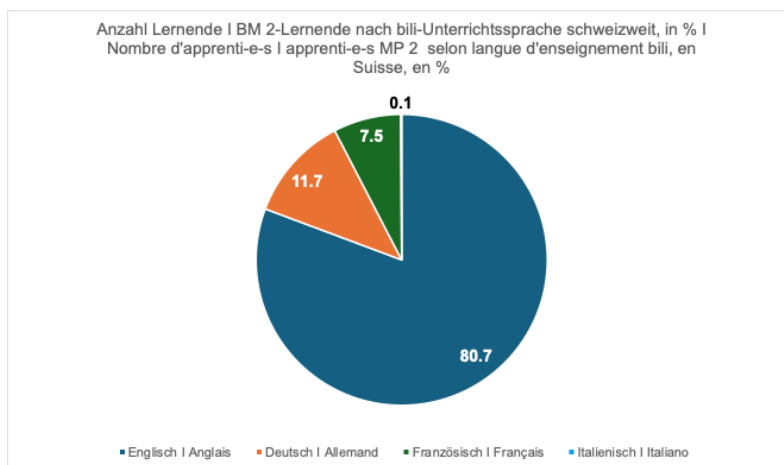


Figure 13 : Nombre d'apprenti-e-s par langue dans les cours bilingues en Suisse, en %

Selon le canton et le type d'apprentissage envisagé, le pourcentage d'apprenti-e-s bili varie entre 0% et 16,9%. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'apprenti-e-s bili selon niveau d'apprentissage envisagée et canton :

<b>Canton</b>	<b>Apprenti-e-s AFP bili en % de tous les apprenti-e-s AFP</b>	<b>Apprenti-e-s CFC bili en % de tous les apprenti-e-s CFC</b>	<b>Apprenti-e-s bili MP 1+2 en % de tous les apprenti-e-s MP1+2</b>
Argovie	0.00%	4.75%	4.09%
Bâle-Campagne	0.00%	0.00%	12.30%
Bâle-Ville	0.00%	5.09%	0.00%
Berne	0.79%	3.76%	5.68%
Fribourg	0.00%	0.74%	7.22%
Genève	0.00%	0.00%	6.55%
Glaris	0.00%	0.8%	0.00%
Grisons	2.38	6.92%	1.72%
Lucerne	0.00%	16.89%	0.00%
Neuchâtel	0.00%	0.00%	7.3%
Schwyz	0.00%	1.00%	0.00%
Soleure	0.00%	3.72%	0.00%
Saint-Gall	0.00%	2.47%	0.00%
Ticino	0.00%	8.15%	12.90%
Valais	3.73%	0.56%	5.26%
Vaud	0.00%	0.33%	1.53%
Zurich	0.00%	5.03%	2.63%

**Figure 14 : Nombre d'apprenti-e-s suivant des cours bilingues par canton, en % du nombre total d'apprenti-e-s**

### 3.6 Formations professionnelles initiales dans lesquelles le bili est proposé

Parmi les vingt cantons qui offrent des cours bili, 16 ont indiqué dans quels apprentissages CFC des cours bilingues sont proposés (ZH, VD, VS, TI, SG, SO, SZ, JU, GL, FR, GE, BE, BS, AG, GR, LU). Les trois premiers sont les diplômes de cuisinier/cuisinière CFC, d'employé-e de commerce CFC et le domaine professionnel de l'informatique.

Le tableau ci-dessous indique quelles formations professionnelles initiales CFC sont proposées dans trois cantons ou plus.

Formations professionnelles initiales avec offres bili dans trois cantons ou plus	Nombre de cantons
Cuisinier/ère CFC	8
Employé-e de commerce CFC	7
Métiers de l'informatique, champ professionnel développement et analyse de logiciels et d'applications (Informaticien/ne CFC, métiers TIC)	7
Polymécanicien/ne CFC	6
Gestionnaire du commerce de détail CFC ; Assistant-e en soins et santé communautaire CFC	5
Créateur/trice de vêtements CFC ; Dessinateur/trice-constructeur/trice CFC ; Spécialiste en restauration CFC ; Dessinateur/trice CFC	4
Opticien/ne CFC ; Mécatronicien/ne d'automobiles CFC ; Coiffeur/euse CFC ; Electronicien/ne CFC ; Fleuriste CFC ; Menuisier/ère CFC	3

**Figure 15 : Formations professionnelles initiales avec offres bili dans trois cantons ou plus, en chiffres absolus**

Trois cantons ont fait savoir qu'ils proposaient des formations bili pour les apprentissages AFP (Berne, Grisons et Valais). Dans le canton de Berne, les employé-e-s de cuisine AFP et dans le canton du VS, les couturières et couturiers de vêtements AFP peuvent proposer des cours bili.

### 3.7 Conditions préalables des apprenti-e-s pour suivre un enseignement bilingue

18 des 20 cantons bili ont répondu à la question de savoir s'ils posent des exigences aux apprenti-e-s qui souhaitent suivre un enseignement bilingue. Plus de la moitié de ces cantons, soit onze au total, posent des exigences (AG, BL, BE, FR, GE, JU, SG, SZ, TI, VD, ZH). Sept cantons ne posent aucune exigence.

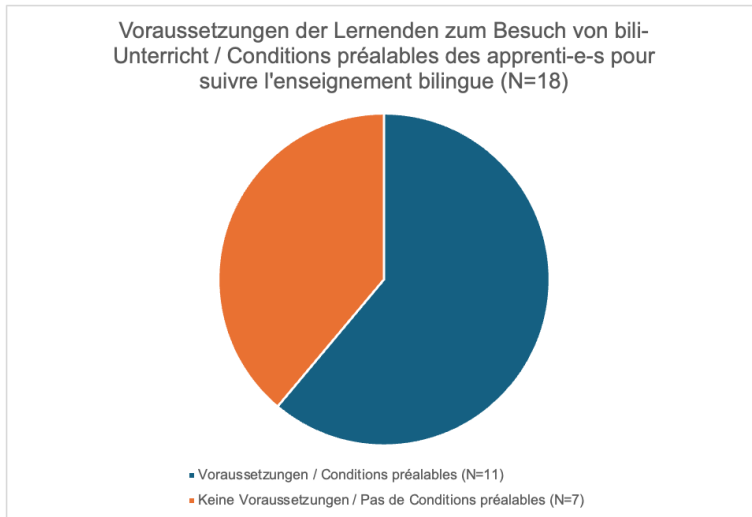


Figure 16 : Conditions d'admission cantonales pour la fréquentation de l'enseignement bili dans toute la Suisse, en %

Sur les 11 cantons qui posent des exigences, six demandent une moyenne de notes, cinq un certain niveau de langue et trois une recommandation de l'enseignant-e. Sept cantons posent d'autres exigences.

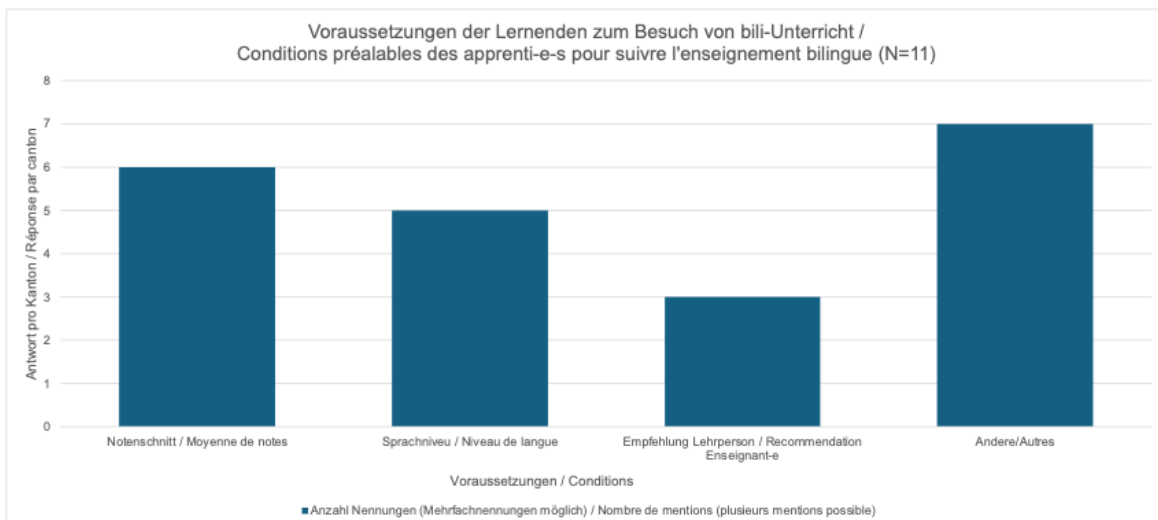


Figure 17 : Exigences pour suivre des cours bili dans toute la Suisse, en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)

## 3.8 Directives cantonales relatives à l'enseignement bili

### 3.8.1 Directives et objectifs cantonaux pour la mise en œuvre de l'enseignement bili

Treize des vingt cantons bilingues ont des directives cantonales concernant l'enseignement bili. Il s'agit des cantons BE, GE, GL, GR, JU, LU, SO, SG, TI, VS, VD, ZG, ZH. Quatre cantons ont des mesures concrètes, deux cantons des objectifs mesurables, un canton a une charte et huit cantons ont d'autres directives ou objectifs.

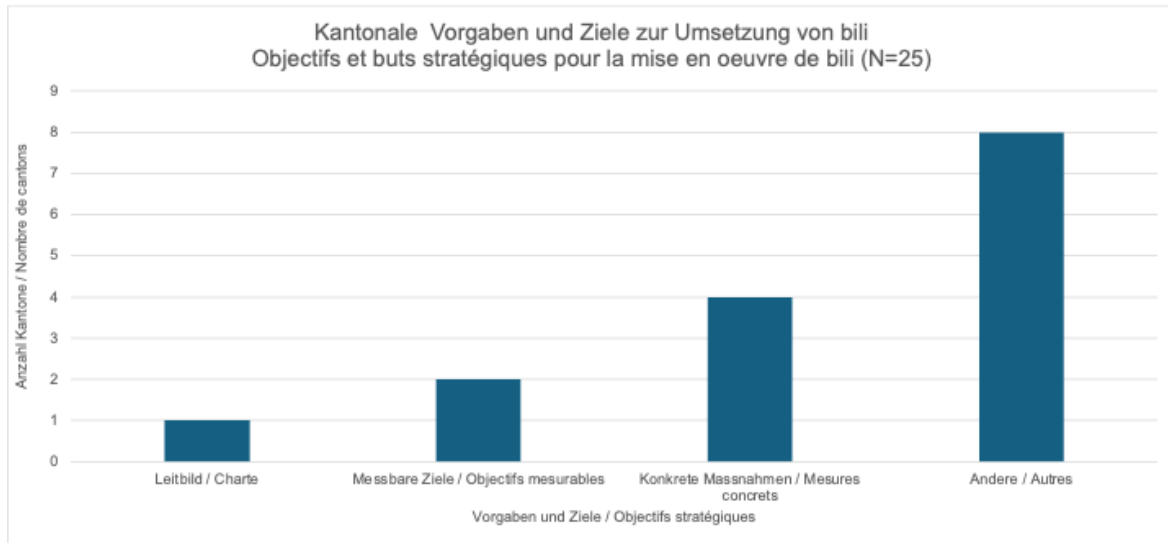


Figure 18 : Directives et objectifs cantonaux pour la mise en œuvre du bili dans toute la Suisse, en chiffres absolus

### 3.8.2 Sensibilisation à l'enseignement bili

18 des vingt cantons bili ont répondu à la question de savoir comment ils sensibilisent les entreprises formatrices, les organisations du monde du travail (OrTra) et d'autres cercles au bili. La majorité, c'est-à-dire 14 cantons, mènent activement des mesures de sensibilisation au bili (AR, BE, GE, GL, JU, LU, NE, SZ, SO, SG, TI, VS, ZG, ZH). Onze cantons mènent des mesures d'information, neuf cantons ont un dépliant, sept cantons mènent d'autres mesures.

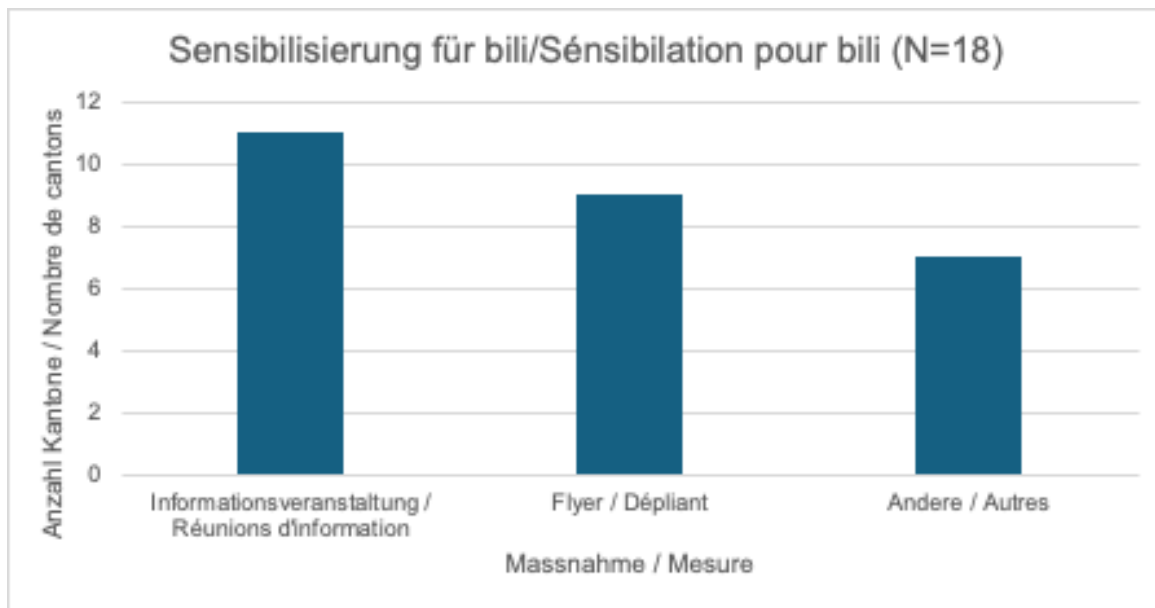


Figure 19 : Mesures de sensibilisation bili dans toute la Suisse, en chiffres absolus (plusieurs réponses possibles)

## 3.9 Structures cantonales

### 3.9.1 Budget pour l'introduction de bili

18 cantons sur 25 ont répondu à la question de savoir s'ils disposaient d'un budget pour l'introduction de bili. Lucerne et Glaris sont les seuls cantons à disposer de moyens financiers correspondants. Les cantons suivants indiquent qu'il n'existe pas de budget cantonal pour l'introduction de bili : ZG, VD, VS, UR, TG, SG, SO, SZ, SH, NW, NE, GE, FR, BE, AR, AG.

### 3.9.2 Directives cantonales relatives à la formation initiale et continue des enseignant-e-s bili

Vingt des 25 cantons ont répondu à la question de savoir s'il existait à leur niveau des directives concernant la formation initiale et continue des enseignant-e-s.

Dans les cinq cantons BE, GL, LU, TI et ZH, il existe des directives cantonales relatives à la formation initiale et continue des enseignant-e-s bili. Quatre de ces cantons exigent un cours de base, un module ou un CAS bili.

Dans les cantons suivants, les écoles professionnelles règlent les directives correspondantes : AG, BL, FR, GR, NE, OW, SZ, SO, VS, ZG. Dans les cantons suivants, il n'existe pas de directives cantonales, et parfois pas d'offres bili : AR, GE, NW, UR, VD.

### 3.9.3 bili-services

Au total, trois cantons disposent de services pour l'enseignement bili (Zurich, Lucerne, Genève), trois cantons ont des services affiliés (VS, TI, NE). Cinq de ces six services soutiennent les écoles et les enseignant-e-s par le biais d'offres de formation continue, cinq organisent des activités de mobilité, quatre effectuent des visites dans les écoles pour évaluer les besoins, cinq mènent d'autres activités.

### 3.9.4 Procédures de qualification bilingues

Huit cantons organisent une procédure de qualification bilingue : ZH, VD, NE, GL, GE, BE, BL, TI. Dans les six cantons suivants, le bulletin de notes mentionne que la procédure de qualification a été organisée de manière bilingue : ZH, VD, TI, NE, GL, GE.

## 3.10 Défis et opportunités

25 cantons ont répondu aux questions sur les défis et les opportunités. Les réponses qui ont été citées plusieurs fois sont présentées ci-dessous. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de mentions :

### 3.10.1 Défis à relever

Quels défis voyez-vous dans le cadre de la mise en œuvre de bili dans les écoles professionnelles ?

- Recruter, former et garder des enseignant-e-s qualifié-e-s (cité 12 fois)
- Question de quantité (9)
- Organisation de l'école et de la classe (9)
- Manque de ressources (5)
- Manque d'intérêt des apprenti-e-s (4)
- Prescriptions des décrets sur la formation (4)
- Manque de matériel pédagogique bili (2)
- Manque de soutien de la part des entreprises formatrices (2)
- Information entreprises formatrices/public (2)
- Niveau scolaire / linguistique des apprenti-e-s (2)

### 3.10.2 Avantages

Quels sont les avantages que vous attendez de l'enseignement bilingue dans les écoles professionnelles ?

- Améliorer les perspectives professionnelles en Suisse et à l'étranger (cité 10 fois)
- Consolider et/ou acquérir des compétences linguistiques (10)
- Préparation à l'avenir (7)
- Valoriser la formation professionnelle (5)

- Renforcer une école professionnelle particulière («Marketing»)(5)
- Rapprochement des régions linguistiques, cohésion nationale (4)
- Promotion des talents (4)
- Encourager les apprenti-e-s (3)
- Renforcement de l'utilisation naturelle des langues étrangères (3)
- Offre supplémentaire spécifique au secteur (3)
- Encourager les enseignant-e-s engagé-e-s (2)

### **3.10.3 Mesures pour la mise en œuvre de bili dans les écoles professionnelles**

Quelles mesures peuvent contribuer à promouvoir la mise en œuvre de bili dans les écoles professionnelles ?

- Ressources (cité 9 fois)
- Campagne d'information (4)
- Coordination nationale / échanges (4)
- Solutions régionales/nationales (3)
- Ancrage dans les décrets sur l'éducation (3)
- Soutien politique (2)
- Support par l'OrTra (2)

## Annexe

### Modèle bili par canton, N=16 (en plus de la présentation 1, chapitre 3.1)

Les cantons AR, NW, OW, TG, SH et UR ne proposent pas d'enseignement bilingue (non mentionné dans le tableau).

Canton / Modèle	Bili Basic	Bili standard	Bili Advanced	Autres
Argovie	--	--	--	--
Bâle-Campagne	--	x	--	--
Bâle-Ville	--	--	--	--
Berne	x	x	--	x
Fribourg	x	x	x	--
Genève	--	--	x	--
Glaris	--	--	x	--
Grisons	--	--	--	--
Jura	--	--	--	--
Lucerne	x	x	x	--
Neuchâtel	x	x	x	x
Schwyz	--	--	--	--
Soleure	--	--	--	x
Saint-Gall	x	x	x	--
Ticino	x	x	x	x
Valais	--	x	--	--
Vaud	--	--	--	--
Train	--	--	--	--
Zurich	x	x	x	--

Tableau complémentaire 1 : Modèle bili par canton

### Offres Bili par domaine d'enseignement et par canton, N= 19 (en plus de la présentation 3, chapitre 3.2.2)

Le tableau ci-dessous montre lesquels des trois domaines d'enseignement ABU, BKU et BM1 sont proposés dans l'enseignement bilingue. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'OFS proposant un enseignement bilingue dans le canton. Exemple : Dans le canton VS, trois OFS sur onze proposent un enseignement bilingue. Sur les 20 cantons qui proposent un enseignement bilingue, 19 cantons ont fourni des informations à ce sujet.

Canton	Enseignement professionnel	Enseignement général	BM 1
Argovie (N= 6 sur 10 OFS)	x	x	x
Bâle-Campagne (N= 2 sur 5 OFS)	--	--	x
Bâle-Ville (N= 1 sur 5 OFS)	x	x	--
Berne (N= 12 sur 23 OFS)	x	x	x
Fribourg (N= 4 sur 6 OFS)	x	x	x
Genève (N = 2 sur 16 OFS)		x	x
Glaris (N= 1 sur 3)	x	x	
Grisons (N= 3 sur 10 OFS)	x	x	x
Jura (N= 4 sur 8 OFS)	x	x	x
Neuchâtel (N= 1 sur 1 OFS)	--	--	x
Lucerne (N = 6 sur 11 OFS)	x	x	x
Soleure (N= 2 sur 3 OFS)	x	--	--
Saint-Gall (N= 3 sur 17 OFS)	x	x	--
Ticino (N= 10 sur 17 OFS)	x	--	x
Valais (N= 3 sur 11 OFS)	x	x	x
Vaud (N= 2 sur 23 OFS)	x	x	x
Schwyz (N= 1 sur 4 OFS)	x	x	--
Train (N= 1 sur 3 OFS)	--	--	x
Zurich (N = 19 sur 31)	x	x	x

Tableau complémentaire 2 : Offres Bili par domaine d'enseignement et par canton

**Offre de mobilité par catégorie et par canton, N= 25 (en plus de la figure 6, chapitre 3.2.4)**

Canton	Stages professionnels nationaux	Stages professionnels à l'international	Échange scolaire	Échange numérique	Pas de Offres
Argovie	x	x	--	--	--
Appenzell Rhodes-Extérieures	--	x	--	--	--
Bâle-Campagne	x	--	--	--	--
Bâle-Ville	--	--	--	--	x
Berne	x	x	x	--	--
Fribourg	x	x	--	--	--
Genève	x	x	x	--	--
Glaris	x	x	x	x	--
Grisons	--	--	--	--	x
Jura	x	x	x	--	--
Lucerne	--	x	x	x	--
Neuchâtel	x	x	x	x	--
Nidwald	--	--	--	--	x
Obwald	x	x	--	--	--
Schaffhouse	--	x	--	--	--
Schwyz	--	--	--	x	--
Soleure	x	x	x	--	--
Saint-Gall	x	x	x	x	--
Thurgovie	x	--	--	--	x
Ticino	x	x	x	x	--

Canton	Stages professionnels nationaux	Stages professionnels à l'international	Échange scolaire	Échange numérique	Aucune offre
Uri	--	x	x	--	
Valais	x	x	x	x	
Vaud	--	--	x	--	
Train	--	--	--	--	x
Zurich	x	x	x	x	

**Tableau complémentaire 3 : Offres de mobilité par catégorie et par canton**

---